



TECHNICIEN EN MAINTENANCE ELECTRONIQUE

ROME : I1305

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau V à III.
Une habilitation aux risques d'origine électrique peut être demandée.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Etablir le devis et les délais d'intervention
- Localiser la panne ou la défaillance par des contrôles, des tests et des mesures
- Identifier les pièces défectueuses ou usées, les réparer ou les changer
- Contrôler l'état de fonctionnement de l'appareil par des essais, des tests et régler ses paramètres avant restitution au client
- Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations au service concerné
- Former les clients à l'utilisation, l'entretien et au réglage des paramètres des équipements
- Suivre l'état des stocks de produits, identifier les besoins en approvisionnement et transmettre la commande à l'interlocuteur concerné

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Réaliser des interventions nécessitant une habilitation électrique
- Actualiser la documentation technique d'appareils électrodomestiques
- Coordonner une équipe

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Appareils de mesure électrique
- Outil informatique
- Téléphone

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Port de charge
- Contraintes posturales
- Travail possible en zone à atmosphère contrôlée

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Contact permanent avec différents intervenants (clients, fournisseurs)
- Déplacements possibles
- Astreinte possible (Travail de nuit, le WE et jours fériés)
- Port d'équipements de protection possible (gants, ...)

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante (visite médicale conseillée)	Compatible avec aménagement
Visuel	Compatible avec aménagement
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Peu ou pas compatible
Mental	Peu ou pas compatible



Titre – Page 3

Création :

Maj :

Exemple d'aménagement de poste